

# La Gazette des Comores

Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

26<sup>ème</sup> année - N°4965 - Vendredi 26 septembre 2025 - Prix : 200 Fc

SANTÉ PUBLIQUE :

## Hombo a enfin son centre de dialyse



Union des Comores  
Ministère de l'environnement  
Charge du tourisme



### RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR EXECUTIF POUR LE PARC NATIONAL DE MOHELI

1. Placé sous l'autorité du Ministère en charge de l'Environnement et des Forêts, le Parc National de Mohéli a été créé en 2015 par le décret N° 15-188/PR, sur la base du Parc marin de Mohéli, lui-même constitué en 2001. Il s'agit d'une aire protégée de catégorie VI de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Son objectif principal est de conserver la biodiversité tout en contribuant au développement de la population locale.

Il couvre 85 % du territoire de l'île Mohéli, soit une superficie totale de 644 km<sup>2</sup>, dont 472 km<sup>2</sup> pour la partie marine et 172 km<sup>2</sup> pour la partie terrestre, avec 55 km de linéaire côtier (hors îlots). Il inclut donc la quasi-totalité des terroirs villageois, bassins versants, domaines forestiers et zones de pêche de l'île.

Le zonage du PNM régit l'usage qui peut être fait des ressources naturelles :

- La Zone de non-prélèvement (ZNP) constitue le cœur du Parc : aucune exploitation ou prélèvement des ressources n'y est tolérée ;
- La Zone d'utilisation contrôlée (ZUC) entoure la ZNP ; les activités agricoles et les prélèvements y sont soumis à des règles strictes ;
- La Zone d'utilisation durable (ZUD), correspond à la zone périphérique du Parc, sans restriction particulière d'usage.

2. Depuis juillet 2024, la Direction Générale de l'Environnement et des Forêts met en œuvre le « Projet Appui à la Gestion Durable des Ressources et du Territoire des Comores » communément appelé Ulanga Mali, dont la composante 1 est dédiée spécialement à l'appui du Parc National de Mohéli (PNM).

La Direction Générale de l'Environnement et des Forêts lance un appel à candidature pour recruter un DIRECTEUR EXECUTIF(DE) DU PARC NATIONAL DE MOHELI.

#### 3. PROFIL :

- Diplôme universitaire (**Bac+5 minimum**) en gestion de l'environnement, conservation, gestion d'aires protégées, développement rural, ou disciplines similaires ;
- Expérience professionnelle d'au moins 15 ans dans un poste de responsabilité, dont au moins 5 ans dans la gestion d'aires protégées ou de projets de conservation ;
- Excellente maîtrise des outils de planification, gestion de projets, suivi-évaluation, et reporting.
- Connaissance des enjeux de conservation, des politiques environnementales, et des approches participatives ;
- Aptitude au leadership, à la gestion d'équipe et aux négociations ;
- Excellentes capacités rédactionnelles et relationnelles ;
- Maîtrise du français (ou de la langue locale) et des outils informatiques ; l'anglais est un atout.

#### 4. DOSSIERS

- Lettre de motivation
- CV
- Copies de diplômes et certificats
- Liste de trois personnes de références

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références à la Direction Générale de l'Environnement et des Forêts sis à Mdé ex CEFADER de 7h30 à 14h30 du lundi au Jeudi et de 7h à 11h30 le vendredi ou demander par email à l'adresse : [ulangamali@gmail.com](mailto:ulangamali@gmail.com)

6. La date limite de dépôt des candidatures est fixé au Lundi 13 Octobre 2025 à 14h30mn au secrétariat de la Direction Générale de l'Environnement et des Forêts (DGEF) sis à Mdé ex CEFADER.

CÉLÉBRATION DU 95<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE :

# Fraternité et coopération à l'honneur à Moroni

À l'occasion du 95<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du Royaume d'Arabie Saoudite, l'ambassadeur du Serviteur des deux Saintes Mosquées, Mohammed bin Gharama Al-Shamrani, et le représentant par intérim du ministre comorien des Affaires étrangères ont délivré des messages marqués par la fraternité, la coopération et le soutien mutuel.

Accueillant les invités « avec un immense honneur », l'ambassadeur saoudien a rappelé que cette journée nationale est l'occasion de revisiter l'histoire du Royaume, forgée par l'unité et le développement initiés par le roi fondateur Abdelaziz Al Saoud. « Le jour national de l'Arabie Saoudite est une station lumineuse où nous nous souvenons des valeurs d'unité et de cohésion », a-t-il déclaré. Il a mis en avant la place centrale du Royaume dans le monde et son rôle en faveur de la stabilité et du développement aux niveaux régional et international. La cause palestinienne a occupé une place particulière dans son discours : « La question palestinienne demeure une priorité absolue », a-t-il affirmé, en rappelant

le sommet international co-présidé par Riyad et Paris en juin 2025, dont les résolutions ont été endossées par l'Assemblée générale des Nations unies. Il a également salué la position constante des Comores, qui soutiennent fermement le droit du peuple palestinien et la solution à deux États.

Revenant sur les réformes internes, l'ambassadeur a souligné les avancées rapides de la Vision 2030, avec des projets réalisés « dans un temps record ». Il a évoqué les progrès dans le développement humain, économique, social et environnemental, ainsi que les investissements massifs dans les infrastructures des deux Saintes Mosquées, pour garantir confort et dignité aux pèlerins. Le diplomate a aussi rappelé l'action humanitaire du Royaume, qui a financé plus de 8 000 projets dans 174 pays pour un montant dépassant 141 milliards de dollars, dont plusieurs initiatives aux Comores. « Nous nous félicitons de la solidité des relations fraternelles entre le Royaume et l'Union des Comores », a-t-il conclu, en remerciant le président Azali Assoumani et le ministre comorien des Affaires étrangères



pour leur soutien constant.

De son côté, le représentant du ministre comorien des Affaires étrangères, en mission aux Nations unies, a transmis les salutations du ministre et adressé « les plus vives félicitations au roi Salman bin Abdulaziz Al Saoud, au prince héritier Mohammed bin Salman et au peuple frère du Royaume ». Il a rappelé que les relations entre les deux pays reposent sur « une amitié pro-

fonde, une solidarité constante et une coopération fructueuse ». Évoquant l'avenir, il a insisté sur le potentiel de la Vision 2030 comme modèle inspirant, ouvrant de nouvelles perspectives de coopération dans des secteurs clés tels que l'énergie, le commerce, l'éducation, la santé et les infrastructures. « Nous sommes convaincus que ce rapprochement contribuera au développement de nos deux pays et au rayonn-

nement du monde arabe et islamique », a-t-il affirmé. Le représentant comorien a conclu en présentant ses vœux les plus chaleureux de paix, de prospérité et de succès continus au Royaume d'Arabie Saoudite. Il a exprimé l'espoir que cette commémoration contribue à raffermir les liens de fraternité et de coopération qui unissent les deux nations.

Ibnou M. Abdou



## AVIS DE MARCHÉ

**NATURE DU MARCHÉ :** SERVICE

**POUVOIR ADJUDICATEUR :** EXPERTISE FRANCE S.A.S.

**OBJET DU MARCHÉ :** SÉLECTION D'UN PRESTATAIRE POUR LA CONCEPTION ET L'AMÉNAGEMENT DU GUICHET PHYSIQUE DE LA DIASPORA COMORIENNE DANS LE CADRE DU PROJET DIASPORA

**LIEU D'EXÉCUTION :** Moroni (Union des Comores)

**FINANCEMENT :** Groupe AFD

**CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

Toute personne morale non exclue des financements du Groupe AFD et répondant aux critères d'éligibilité décrits dans le cahier des charges

**CRITÈRES D'ATTRIBUTION :**

Les critères de notation des offres se feront comme suit :

- **Critère 1 : Prix des prestations**

La notation financière (NF sur 30 points maximum) portera sur la comparaison des devis estimatifs de l'ensemble des candidats dont l'offre est régulière.

- **Critère 2 : Qualité technique (NT sur 70 points maximum)**

La notation technique sera effectuée sur 70

Le pouvoir adjudicateur peut ne pas donner suite à la consultation pour tout motif d'intérêt général.

**PROCÉDURE :**

Procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 au R. 2123-7 du CCP.

**CONDITION D'ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION :**

Le dossier de consultation est gratuit.

Pour l'obtenir, vous pouvez effectuer la demande en utilisant ce lien : [log.comores@expertisefrance.fr](mailto:log.comores@expertisefrance.fr)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :**

Toute demande d'informations complémentaires sur des points techniques ou administratifs du dossier devra être effectuée via l'adresse email : [log.comores@expertisefrance.fr](mailto:log.comores@expertisefrance.fr) au plus tard 5 jours ouvrés avant la date limite de remise des offres.

La date limite de soumission est fixée au **05/10/2025 à 14h00** (heure de Moroni).

**PROCÉDURES DE RECOURS :**

L'instance chargée des procédures de recours est le **Tribunal administratif de Paris**, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; email : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

Les candidats peuvent obtenir des renseignements sur l'introduction des recours auprès du Greffe du Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr).

## SANTÉ PUBLIQUE :

# Hombo a enfin son centre de dialyse

*Le Centre Hospitalier Régional de Hombo se prépare à ouvrir son premier centre de dialyse. Réalisé grâce à l'appui du Croissant-Rouge émirati, ce projet vient répondre à un besoin longtemps exprimé par les patients atteints d'insuffisance rénale, qui devaient jusque-là parcourir de longues distances jusqu'à Moroni pour accéder à des soins adéquats.*

La dialyse n'est pas un soin comme les autres. C'est un traitement qui remplace les fonctions vitales des reins défaillants. Avec cette unité, des dizaines de vies pourront être sauvées chaque année. Les patients bénéficieront désormais d'un suivi

régulier à proximité de leur famille, ce qui représente aussi un soulagement moral et financier pour les proches. Le directeur de l'hôpital, Ibrahim Salim Mari, insiste sur l'importance de la formation du personnel afin d'assurer la durabilité du service. Il rappelle que plusieurs

médecins et infirmiers ont déjà été formés à Moroni et à l'étranger, signe d'une préparation en profondeur. Ses collègues le décrivent comme un gestionnaire engagé, attentif aux besoins de l'hôpital et déterminé à garantir la bonne exécution des projets.

Le gouvernement comorien a joué un rôle clé dans la concrétisation de cette initiative. Son appui constant illustre une volonté claire : améliorer le système de santé et garantir un accès équitable aux soins

spécialisés. « Le gouvernement agit dans le bon sens pour une santé meilleure pour tous », affirme le directeur du CHRI de Hombo. Autre innovation annoncée, l'intégration prochaine d'un système solaire pour rendre le centre autonome face aux coupures électriques récurrentes. Une avancée qui renforcera sa résilience et sa capacité à répondre aux urgences.

Ce projet est le fruit de la coopération entre les Émirats arabes unis et les Comores, incarne la force de la

solidarité internationale au service des populations. Doté d'équipements modernes, porté par un personnel en formation continue et soutenu par les autorités, le CHRI de Hombo s'apprête à offrir une nouvelle perspective à des centaines de patients. Comme le dit si bien, un retraité de l'hôpital de Hombo. « Un centre de dialyse, ce n'est pas seulement une salle équipée : c'est une promesse de vie, d'espoir et de dignité. »

Younes

## Azali à l'ONU :

## L'égalité de genre proclamée, la Loi Hadjira aux oubliettes

*Lors de son intervention à la 80<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations unies, le président comorien Azali Assoumani a réaffirmé son engagement en faveur de la promotion des droits des femmes et de l'égalité des genres. Un discours fort sur la scène internationale, mais qui soulève à nouveau une question restée en suspens depuis des années : la promulgation de la Loi Hadjira, adoptée depuis 2017.*

À la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies, le président Azali Assoumani a réaffirmé son attachement à la promotion des droits des femmes et à l'égalité des genres. Un engagement fort qui s'inscrit dans la dynamique internationale de lutte pour l'inclusion et la justice sociale. Dans son allocution, le chef de l'État a insisté sur « l'importance de donner aux femmes les mêmes opportunités que les hommes », notamment dans l'accès à l'éducation, à l'emploi et aux postes de décision. Une déclaration qui a été accueillie favorablement sur le plan diplomatique, mais qui suscite en interne de nombreuses interrogations.

En effet, malgré les promesses répétées, la Loi Hadjira adoptée en 2017 et censée renforcer l'égalité des genres et les droits des femmes,

n'a toujours pas été promulguée. Pour rappel, cette loi emblématique aux Comores, adoptée pour promouvoir la participation des femmes à la vie politique et aux postes de décision, n'est toujours pas promulguée par Azali Assoumani. Son objectif est de promouvoir une représentation équitable des femmes dans les instances décisionnelles, notamment au sein du gouvernement, du parlement, des collectivités territoriales et des entreprises publiques. Ce retard alimente le scepticisme d'une partie de la société civile et des associations féminines qui dénoncent un décalage entre les discours officiels et les actes concrets. « Nous saluons l'engagement du président devant l'ONU, mais les femmes comoriennes attendent surtout des actions tangibles, à commencer par la promulgation de la Loi Hadjira », estime une militante associative contactée à Moroni.

L'entrée en vigueur de ce texte représenterait un signal fort de la volonté du gouvernement de traduire ses engagements en réalité. Sans cela, les déclarations internationales risquent de rester perçues comme de simples promesses diplomatiques. « Il est regrettable de constater que les paroles et les actes continuent de suivre des trajectoires parallèles. La promotion du genre ne peut se limiter à des discours

solennels ou à des engagements de principe. Elle doit impérativement se traduire dans les faits, notamment dans les nominations aux postes stratégiques de l'État, avait déclaré Me Maliza Said Soilihi, avocat au barreau de Moroni et militante pour la promotion du genre.

Et de continuer : « L'égalité de

genre dans l'accès aux responsabilités publiques n'est pas un luxe, mais une exigence constitutionnelle et démocratique. Elle est aussi une condition essentielle d'un développement juste et inclusif. Tant que nous continuerons à invisibiliser les compétences féminines dans les hautes fonctions, nous perpétuerons une société à deux vitesses, en déca-

lage avec ses propres valeurs ». Alors que le pays continue de faire face à des défis socio-économiques majeurs, la question des droits des femmes reste au cœur des attentes citoyennes. La prochaine étape décisive sera de savoir si la Loi Hadjira, en suspens depuis huit ans, sera enfin promulguée.

MY

## NAUFRAGE AU LARGE DE MOHÉLI :

## Un enfant perd la vie

*Un drame est survenu mercredi 24 septembre dernier au large de Mohéli. Une vedette reliant Uropveni à Hoani a chaviré avec 19 personnes à son bord. Si la majorité des passagers ont survécu, un enfant n'a pas pu être sauvé. Ce naufrage relance le débat sur la sécurité des traversées maritimes dans l'archipel.*

Mercredi matin, aux alentours de 9 heures, une vedette appartenant au commandant Ba Kadafi a chaviré entre Uropveni et Hoani. À bord se trouvaient 13 passagers, 4 enfants et deux commandants. La mer agitée a eu raison de l'embarcation, provoquant une panique générale. Le drame a coûté la vie à un enfant, fils d'une femme enceinte. Son corps sans vie a été retrouvé puis inhumé dans son village natal de Siry Ziroudani. Le second commandant, porté disparu dans un premier temps, a finalement été retrouvé vivant mais inconscient. Selon le médecin, son état est actuellement stable. Les rescapés, exténués par la tragédie, ont été pris en charge. Certains ont été admis au Centre hospitalier régional de Fomboni tandis que d'autres ont pu regagner leur domicile. Cependant, la capacité d'accueil limitée du service des urgences, seulement trois chambres



et sept lits, a mis en lumière une nouvelle fois les difficultés structurelles de l'hôpital de référence de Mohéli.

Les conditions météorologiques étaient particulièrement dangereuses ce jour-là. La vedette Adore Comores, qui devait également accoster à Uropveni, a préféré rebrousser chemin. Une autre vedette se rendant à Anjouan aurait dû dérouter sa cargaison vers Itsamia. Malgré ces signaux alarmants, plusieurs vedettes ont reçu l'autorisation de prendre la mer depuis Bazar (Fomboni) et Hoani, une décision qui interroge sur la coordination entre la garde côtière et les services météorologiques.

Au-delà de ce drame humain, c'est toute la question de la sécurité des passagers en mer qui refait surface. Les embarcations de fortune, souvent surchargées, mettent en péril des familles entières. À bord de la vedette sinistrée, une famille comptait trois enfants, dont deux garçons et une fille, exposés à un danger mortel. Cette tragédie, qui endeuille encore une fois Mohéli, appelle à une meilleure régulation du transport maritime, à un renforcement des moyens de surveillance et surtout à une prise en compte urgente de la sécurité des voyageurs entre les îles.

Riwad



UNION DES COMORES  
Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

Direction Générale de la Santé



**PROJET D'APPUI A LA MISE EN PLACE ET A L'OPERATIONALISATION DE L'ASSURANCE MALADIE GENERALISEE AUX COMORES - PAAMG**  
**AVIS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL DE L'UNITE TECHNIQUE DE GESTION DE L'ASSURANCE MALADIE (UTGAM)**

**Titre du poste :** Responsable Comptable  
**Lieu :** Moroni

(Ngazidja)

En suivant la politique du Chef de l'Etat et de son gouvernement en matière d'assurance maladie, le législateur a adopté la loi N°17012/AU du 22 juin 2017 relative à la Couverture Sanitaire Universelle (CSU), promulguée par le décret N°17-105/PR du 05 octobre 2017.

L'Union des Comores a obtenu un financement de l'Agence française de Développement (AFD), en vue de financer le coût du Projet d'Appui à la mise en place de l'Assurance Maladie Généralisée en Union des Comores (PAAMG), et se propose d'utiliser une partie des fonds pour le paiement des services autorisés au titre de cet appel à candidatures pour le recrutement du poste suivant au bénéfice de l'Unité Technique de Gestion de l'Assurance Maladie. Ce poste sera soutenu par le Projet PAAMG :

- 1 Responsable Comptable et Financier

Tout candidat de nationalité comorienne répondant à un des profils peut soumettre sa candidature pour être recruté à l'UTGAM. Le dossier de candidature doit comporter :

- CV détaillé avec photo récente et coordonnées pour contact rapide
- Lettre de motivation
- Photocopie des diplômes et des certificats de travail
- Attestation des formations continues suivies
- Noms, adresses, téléphones de 3 personnes références à contacter

Le dossier est à envoyer sous pli fermé, avec la mention « Candidature au poste de Responsable Comptable et Financier », **au plus tard le mardi 07 octobre 2025 à 12h00** (délai de rigueur) à l'adresse suivante : **Cellule PAAMG / UTGAM – MORONI COULÉE – Route de la Cour suprême.**

**Procédure de recrutement**

Pour mener à bien ce recrutement, un comité de sélection des candidats, validé par le ministère de la Santé, sera mis en place.

Le processus de recrutement se déroulera de la façon suivante :

- Le comité présélectionne les candidats sur base des CV et fixe la pondération de la grille d'évaluation.
- Il convoque ensuite les candidats présélectionnés à une interview de 30 à 45 minutes les candidats.
- Après Avis de non-objection du procès-verbal de sélection du meilleur candidat, ce dernier sera invité pour la signature de son contrat.

À compétences égales, priorité sera donnée aux candidatures féminines.

Pour de plus amples renseignements, les termes de référence des postes sont disponibles à la **Cellule PAAMG** et sur demande en envoyant un mail aux adresses suivantes : [communication.amg@sante.gouv.km](mailto:communication.amg@sante.gouv.km); // [assistant.admin@paamg.sante.gouv.km](mailto:assistant.admin@paamg.sante.gouv.km) / [passation.marches@paamg.sante.gouv.km](mailto:passation.marches@paamg.sante.gouv.km)

UNION DES COMORES  
Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

Direction Générale de la Santé



**PROJET D'APPUI A LA MISE EN PLACE ET A L'OPERATIONALISATION DE L'ASSURANCE MALADIE GENERALISEE AUX COMORES - PAAMG**  
**AVIS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL DE L'UNITE TECHNIQUE DE GESTION DE L'ASSURANCE MALADIE (UTGAM)**

**Titre du poste :** Responsable de Suivi  
Environnemental et Social

**Lieu :** Moroni

Durée de la mission : 15 mois, avec un volume de travail estimé à 150 jours homme, comprenant au minimum deux visites hebdomadaires sur le chantier.

En suivant la politique du Chef de l'Etat et de son gouvernement en matière d'assurance maladie, le législateur a adopté la loi N°17012/AU du 22 juin 2017 relative à la Couverture Sanitaire Universelle (CSU), promulguée par le décret N°17-105/PR du 05 octobre 2017.

L'Union des Comores a obtenu un financement de l'Agence française de Développement (AFD), en vue de financer le coût du Projet d'Appui à la mise en place de l'Assurance Maladie Généralisée en Union des Comores (PAAMG), et se propose d'utiliser une partie des fonds pour le paiement des services autorisés au titre de cet appel à candidatures pour le recrutement de **Responsable de Suivi Environnemental et Social**  
**Missions principales :** le Responsable de Suivi

Environnemental et Social sera chargé de veiller à la mise en œuvre efficace des mesures environnementales et sociales durant la réalisation du projet. Il travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de projet pour assurer le respect des normes et des bonnes pratiques en matière de durabilité et d'impact social.

Tout candidat de nationalité comorienne répondant à un des profils peut soumettre sa candidature pour être recruté à l'UTGAM. Le dossier de candidature doit comporter :

**Composition du dossier de candidature :** le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation ;
- Un CV détaillé avec photo récente et coordonnées (téléphoniques et électroniques) ;
- Copies des diplômes, attestations et certificats de travail ;
- Attestation des formations continues suivies ;
- Noms et contacts (adresses, téléphones) de trois personnes de référence.

**Procédure de recrutement :** le recrutement se fera sur la base d'une candidature ouverte, conformément aux modalités définies par la

règlementation nationale. Un comité de sélection présélectionnera les candidats sur la base des CV et établira une grille d'évaluation. Les candidats présélectionnés seront conviés à une interview de 30 à 45 minutes. Le candidat retenu sera invité à signer le contrat de travail.

**Date limite de dépôt des candidatures :** les dossiers sont à envoyer sous pli fermé avec la mention «Candidature au poste de Responsable de Suivi Environnemental et Social » au plus tard le **mardi 07 octobre 2025, à 12h00** (délai de rigueur) à l'adresse suivante : **Cellule PAAMG, MORONI – Coulée (route de la Cour constitutionnelle)**

À compétences égales, priorité sera donnée aux candidatures féminines.

Pour de plus amples renseignements, les termes de référence des postes sont disponibles à la **Cellule PAAMG** et sur demande en envoyant un mail aux adresses suivantes : [communication.amg@sante.gouv.km](mailto:communication.amg@sante.gouv.km); / [passation.marches@paamg.sante.gouv.km](mailto:passation.marches@paamg.sante.gouv.km) / [assistant.admin@paamg.sante.gouv.km](mailto:assistant.admin@paamg.sante.gouv.km)

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION :

# Djabal FC défie Simba FC à Lubumbashi

*Djabal FC l'équipe vainqueur de la Coupe des Comores s'est envolée pour la République Démocratique du Congo (RDC), où elle doit rencontrer samedi 27 septembre l'Association sportive Simba de Kolwezi l'une des formations phare du championnat congolais de football.*

Après avoir été indécise, la participation des équipes congolaises aux interclubs de la CAF a été actée après que les dirigeants de la Fecofoot aient rempli les exigences imposées par la FIFA à savoir le

bouclage de la saison régulière. Ces péripéties congolaises n'ont pas empêché le club d'Ikoni de peaufiner sa préparation avec le maximum de sérieux sous la direction de leur nouvel entraîneur, le français, Lucien Bruno possesseur d'une Licence A CAF et ancien entraîneur de FC Jirama de Diego Suarez.

Après donc plus d'un mois de préparation les marins sont semble-t-il prêts à affronter les congolais de Kolwezi au stade de Lubumbashi, propriétaire du légendaire club du Tout Puissant Mazembe de Lubumbashi, cinq fois vainqueur de la ligue des champions de la CAF.

Après avoir participé deux fois à la ligue des champions de la CAF en 2012 et 2023, Djabal FC s'apprête donc à découvrir la deuxième compétition interclubs de la Confédération Africaine de Football, la bien nommée Coupe de la CAF.

Lors de leur première sortie dans cette prestigieuse compétition, Djabal FC sera opposé à l'Association Sportive Simba de

Kolwezi, vainqueur du FC MK Kinshasa avec un score d'un but à zéro, le 20 juillet dernier date limite imposée par la FIFA pour la fin des compétitions en RDC. Issue de la province du Lualaba, une province créée en 2015 après le démembrement du Katanga, l'équipe de Kolwezi va goûter elle aussi pour la première fois à cette compétition de la CAF. C'est dans ce décor que vont

se disputer en match aller-retour à Lubumbashi, deuxième grande ville de la RDC. Ce premier tour des préliminaires de la coupe de la confédération. L'objectif pour le club d'Ikoni, faire bonne figure dans cette compétition, mieux de se qualifier pour le second tour pour affronter les Kaizer Chiefs de Johannesburg.

Imtiyaz



### La Gazette des Comores Fondateur et Directeur général

Said Omar Allaoui

### Directeur de la publication

Elhad Said Omar

### Rédactrice en chef

Andjouza Abouheir

### Secrétaire de rédaction

Toufè Maecha

### Rédaction

Mohamed Youssouf

Sanaa Chouzour

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Riwad

A Bardraoui

Mohamed Ali Nasra

### Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

### Responsable commercial

Mariama Mhoma

### Documentation archiviste

Hadidja Abdou

### Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

### Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

### PROJET DE RÉSILIANCES DES SYSTEMES ALIMENTAIRES (FSRP\_KM, P177816)

DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM

### COORDINATION NATIONALE DU PROJET

Réf. n° 2025/007/ MAPA/FSRP/AMI/SCI



Ministère de l'Agriculture,  
de la Pêche et de l'Artisanat



## SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) ASSISTANT (E) EN GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX A MOHELI.

1. Le Projet de Résilience des Systèmes Alimentaires (FSRP-KM) est une initiative du Gouvernement Comorien, avec l'appui financier de la Banque Mondiale, visant à renforcer la résilience des systèmes alimentaires et améliorer la préparation à faire face à l'insécurité alimentaire. Les composantes du Projet, qui correspondent à un investissement total évalué à US\$ 43 millions, sont les suivantes :

- Renforcement des capacités de production agricole résiliente ;
- Soutien au développement durable des ressources naturelles pour des paysages agricoles résilients ;
- Accès au marché ;
- Promouvoir une plus grande attention à la résilience des systèmes alimentaires dans l'élaboration des politiques nationales et régionales ;
- Gestion de projet

Dans le cadre de la mission, le FSRP lance un Avis à Manifestation d'Intérêt, pour recruter « un(e) assistant (e) en gestion des risques environnementaux et sociaux au sein de l'UGP au niveau de Mohéli ».

### 2. OBJECTIFS DE LA MISSION

De manière non exhaustive, l'assistant (e) en gestion des risques environnementaux et sociaux va travailler sous la coordination du Responsable de Gestion de Risques Environnementaux et du Responsable de Gestion de Risques Sociaux de l'UGP national

L'assistant (e) en Gestion des Risques Environnementaux et Sociaux devrait :

- Assurer l'application effective des documents de sauvegarde du projet avec le CGES, le CPR et les directives sur les EHS générales et spécifiques applicables aux activités du projet ;
- Appliquer un programme de suivi environnemental et social, incluant des indicateurs, les responsabilités institutionnelles et les coûts associés. Mettre en place un tableau de bord de suivi environnemental et social des activités du projet et apprécier la performance de gestion de risque environnementale et sociale ;

### 3. PROFIL ET EXPERIENCES REQUISES

- Qualifications :
  - Le candidat doit disposer d'un diplôme d'études supérieures de Bac+4 au moins en Sciences Environnementales ou en Agronomie ou un titre équivalent ;
  - Expériences :
    - Il (elle) doit justifier d'au moins deux (2) ans d'expériences en tant que Responsable Environnementale et Sociale d'un Projet similaire au Projet FSRP ;
    - Être familier Cadre Environnemental et Social de la Banque Mondiale ;
    - Ayant des expériences confirmées en Etude d'Impact Environnemental et Social ;

### 4. METHODE DE SELECTION

Le recrutement suivra la méthode de sélection des Consultants Individuels du Règlement de la Banque (6<sup>e</sup> édition) et se dérou-

lera en deux étapes :

- Analyse des CV ;
- Entretien avec les candidats présélectionnés.

### 5. DOSSIERS DU CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être composé des pièces suivantes :

- Une lettre de motivation datée, signée et adressée au Coordonnateur du projet FSRP-KM,
- Un curriculum vitae (CV) actualisé et avec photo ;
- Les copies certifiées des diplômes, attestations de formation et autres documents justifiant la qualification et les expériences requises du consultant ;
- Une photocopie de la carte d'identité nationale en cours de validité.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant les TDR, en nous contactant à l'adresse email ci-dessous. Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en français et être déposées par email ou physiquement à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard, le 10 Octobre 2025 à 11 h 00 (heure locale en Union des Comores).**

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet FSRP-KM  
«Manifestation d'intérêt Réf. n° 2025/007/MAPA/FSRP/AMI/SCI, au secrétaire du FSRP. MAPA, Mdé Ex-CFADER.  
Email projetfsrp@gmail.com

Lancé, le 26 septembre 2025.



Ministère de l'Agriculture,  
de la Pêche et de l'Artisanat

DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE RÉSILIANCES DES SYSTEMES ALIMENTAIRES (FSRP\_KM,  
P177816)  
DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM



COORDINATION NATIONALE DU PROJET

Réf. n° 2025/008/ MAPA/FSRP/AMI/SCI

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) ASSISTANT (E)  
EN GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX ANJOUAN.

1. Le Projet de Résilience des Systèmes Alimentaires (FSRP-KM) est une initiative du Gouvernement Comorien, avec l'appui financier de la Banque Mondiale, visant à renforcer la résilience des systèmes alimentaires et améliorer la préparation à faire face à l'insécurité alimentaire. Les composantes du Projet, qui correspondent à un investissement total évalué à US\$ 43 millions, sont les suivantes :

- Renforcement des capacités de production agricole résiliente ;
- Soutien au développement durable des ressources naturelles pour des paysages agricoles résilients ;
- Accès au marché ;
- Promouvoir une plus grande attention à la résilience des systèmes alimentaires dans l'élaboration des politiques nationales et régionales ;
- Gestion de projet

Dans le cadre de la mission, le FSRP lance un Avis à Manifestation d'Intérêt, pour recruter « un(e) assistant (e) en gestion des risques environnementaux et sociaux au sein de l'UGP au niveau d'Anjouan ».

**2. OBJECTIFS DE LA MISSION**

De manière non exhaustive, l'assistant (e) en gestion des risques environnementaux et sociaux va travailler sous la coordination du Responsable de Gestion de Risques Environnementaux et du Responsable de Gestion de Risques Sociaux de l'UGP national

L'assistant (e) en Gestion des Risques Environnementaux et Sociaux devrait :

- Assurer l'application effective des documents de sauvegarde du projet avec le CGES, le CPR et les directives sur les EHS générales et spécifiques applicables aux activités du projet ;
- Appliquer un programme de suivi environnemental et social, incluant des indicateurs, les responsabilités institutionnelles et les coûts associés. Mettre en place un tableau de bord de suivi environnemental et social des activités du projet et apprécier la performance de gestion de risque environnementale et sociale ;

**3. PROFIL ET EXPERIENCES REQUISES**

**Qualifications :**

- Le candidat doit disposer d'un diplôme d'études supérieures de Bac+4 au moins en Sciences Environnementales ou en Agronomie ou un titre équivalent ;

**Expériences :**

- Il (elle) doit justifier d'au moins deux (2) ans d'expériences en tant que Responsable Environnementale et Sociale d'un Projet similaire au Projet FSRP ;
- Être familier Cadre Environnemental et Social de la Banque Mondiale ;
- Ayant des expériences confirmées en Etude d'Impact Environnemental et Social ;

**4. METHODE DE SELECTION**

Le recrutement suivra la méthode de sélection des Consultants Individuels du Règlement de la Banque (6<sup>e</sup> édition) et se dérou-

lera en deux étapes :

- Analyse des CV ;
- Entretien avec les candidats présélectionnés.

**5. DOSSIERS DU CANDIDATURE**

Le dossier de candidature doit être composé des pièces suivantes :

- Une lettre de motivation datée, signée et adressée au Coordonnateur du projet FSRP-KM,
- Un curriculum vitae (CV) actualisé et avec photo ;
- Les copies certifiées des diplômes, attestations de formation et autres documents justifiant la qualification et les expériences requises du consultant ;
- Une photocopie de la carte d'identité nationale en cours de validité.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant les TDR, en nous contactant à l'adresse email ci-dessous. Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en français et être déposées par email ou physiquement à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard, le 10 Octobre 2025 à 11 h 00 (heure locale en Union des Comores).**

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet FSRP-KM « Manifestation d'intérêt Réf. n° 2025/008/MAPA/FSRP/AMI/SCI, au secrétaire du FSRP. MAPA, Mdé Ex-CFADER. Email [projetsfrp@gmail.com](mailto:projetsfrp@gmail.com)

Lancé, le 26 septembre 2025.



Ministère de l'Agriculture,  
de la Pêche et de l'Artisanat

DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE RÉSILIANCES DES SYSTEMES ALIMENTAIRES (FSRP\_KM,  
P177816)  
DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM



COORDINATION NATIONALE DU PROJET

Réf. n° 2025/009/ MAPA/FSRP/AMI/SCI

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE SUIVI  
ET CONTROLE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU MARCHE DES POISSONS A BANDAR SALAM (MOHELI)

1. Le Projet de Résilience des Systèmes Alimentaires (FSRP-KM) est une initiative du Gouvernement Comorien, avec l'appui financier de la Banque Mondiale, visant à renforcer la résilience des systèmes alimentaires et améliorer la préparation à faire face à l'insécurité alimentaire. Les composantes du Projet, qui correspondent à un investissement total évalué à US\$ 43 millions, sont les suivantes :

- Renforcement des capacités de production agricole résiliente ;
- Soutien au développement durable des ressources naturelles pour des paysages agricoles résilients ;
- Accès au marché ;
- Promouvoir une plus grande attention à la résilience des systèmes alimentaires dans l'élaboration des politiques nationales et régionales ;
- Gestion de projet

Dans le cadre de la mission, le FSRP lance un Avis à Manifestation d'Intérêt, pour recruter « un consultant pour le suivi et Contrôle des travaux de réhabilitation de marché de poissons à Mohéli ».

**2. OBJECTIFS DE LA MISSION**

L'objectif de la prestation consiste à assurer une mission

de contrôle et supervision des travaux de réhabilitations du marché des poissons situés à Bandar Salam (Mohéli) jusqu'à la réception définitive du chantier.

**3. PROFIL ET EXPERIENCES REQUISES**

Le Consultant devra :

- Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur en Génie Civil ou en Travaux Publics (TP) ou équivalent ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans ;
- Avoir assuré le contrôle et la surveillance d'au moins quatre (04) projets de construction ou de réhabilitation de bâtiments similaires au cours des sept (07) dernières années ;
- Démontrer une expérience avérée dans la réalisation de missions d'assistance technique à la maîtrise d'ouvrage ;
- Avoir une expérience confirmée dans le cadre de projets financés par les bailleurs de fonds, en particulier la Banque Mondiale.
- Être résidant à Mohéli est un atout supplémentaire.

**4. METHODE DE SELECTION**

Le recrutement suivra la méthode de sélection des Consultants Individuels du Règlement de la Banque (6<sup>e</sup>

édition) et se déroulera en deux étapes :

- Analyse des CV ;

**4. DOSSIERS DU CANDIDATURE**

Le dossier de candidature doit être composé des pièces suivantes :

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du projet,
- Un CV actualisé accompagné de tous les justificatifs de diplômes et d'attestation justifiant le niveau académique et l'expérience requise,

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant les TDR, en nous contactant à l'adresse email ci-dessous. Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en français et être déposées par email ou physiquement à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard, le 10 Octobre 2025 à 11 h 00 (heure locale en Union des Comores).**

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet FSRP-KM « Manifestation d'intérêt Réf. n° 2025/009/MAPA/FSRP/AMI/SCI, au secrétaire du FSRP. MAPA, Mdé Ex-CFADER. Email [projetsfrp@gmail.com](mailto:projetsfrp@gmail.com)

Lancé, le 26 septembre 2025.